



Compte rendu

Réunion de restitution des résultats du volet n°1 du projet Via Fauna et de présentation des actions du volet n°2

Le 25 juin 2020 - visioconférence



Fédération Nationale
des Chasseurs

Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie

17 avenue Jean Gonord, CS 85861, 31506 TOULOUSE Cedex 5

Tél. : 09.72.65.11.82 Fax : 09.72.55.25.29

Courriel : contact@frcoccitanie.fr

Page intentionnellement laissée vide

Page intentionnellement laissée vide

TABLE DES MATIERES

Table des matières.....	4
1. Présentation de la structure	6
2. Le projet Via Fauna	6
3. Objet de la réunion plénière du 25 juin 2020.....	7
4. Présentation des résultats du volet n°1	8
4.1. Elaboration d'une méthode de modélisation des continuités écologiques au regard des Infrastructures Linéaires de Transport	8
4.1.1. Principe, avantages et limites	8
4.1.2. Paroles d'acteurs : Participation à la définition de la Trame Verte et Bleue du SCoT du Pays Midi-Quercy en cours d'élaboration.....	9
4.1.3. Paroles d'acteurs : Projet ANIMO, pour la prévention des collisions entre la faune sauvage et les véhicules sur le département des Pyrénées-Atlantiques	10
4.2. Constitution d'une base de données des ouvrages routiers, ferroviaires et hydrauliques.....	11
4.2.1. Principe, avantages et limites	11
4.2.2. Paroles d'acteurs : Etude des ouvrages d'art visant la sécurisation du réseau ferré pour le compte de SNCF Réseaux.....	12
4.3. Elaboration d'un protocole de relevé de la mortalité routière de faune	13
4.3.1. Principe, avantages et limites	13
4.3.2. Paroles d'acteurs : Exemple d'intégration du protocole de suivi de mortalité Via Fauna dans les procédures existantes.....	14
5. Présentation du volet n°2 du projet Via Fauna (2020-2021).....	15
5.1. Objectif n°1 : Encourager les pratiques favorables	15
5.1.1. Action 1-a : Animation auprès des partenaires et des élus locaux.....	16
5.1.2. Action 1-b : Déploiement d'actions départementales.....	16
5.2. Objectif n°2 : Engager des démarches exploratoires.....	18
5.2.1. Action 2-a : Poursuite de l'évaluation de la perméabilité écologique des ouvrages d'art non-dédiés	18
5.2.2. Action 2-b : Évaluation des coûts et des bénéfices de la perméabilisation des corridors écologiques	19
5.3. Objectif n°3 : Actions de communication.....	19
5.3.1. Action 3-a : Maintien une diffusion continue auprès de publics cibles et du grand public	19
5.3.1. Action 3-b : Faire connaître la démarche à l'échelle de la région Occitanie ainsi qu'à l'échelle nationale.....	20

6.	Ressources utiles	21
7.	Annexe	22
8.	Comment bénéficier d'un appui de la FRCO ?	24



1. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE



La Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie (FRCO) est une association loi 1901, dont les membres sont les 13 Fédérations Départementales que compte la région.

La FRCO assure des missions d'appui technique à ses adhérents ainsi que d'animation du réseau des Fédérations des Chasseurs et de mise en synergie des actions pour la valorisation du patrimoine cynégétique, la protection et la gestion de la faune sauvage et de ses habitats ainsi que la promotion et la défense de la chasse et des intérêts des adhérents (chasseurs et associations locales de chasse).

Elle assure également des missions de représentation de la chasse et des Fédérations des Chasseurs dans différentes instances de consultation ou groupes de travail régionaux ou nationaux : Conseil d'Administration de l'Agence Régionale de la Biodiversité, Comité Régional de la Biodiversité, Conseil régional d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale, Conseil Economique Social et Environnemental Régional, Commission Régionale de la Forêt et des Produits Forestiers, etc.

Elle est constituée de 8 personnels, dont 6 personnels techniques opérant dans les domaines de la géomatique et l'analyse de données, l'agriculture et l'environnement, la gestion des zones humides, les problématiques sanitaires et la gestion des espaces naturels.

2. LE PROJET VIA FAUNA

Le [projet Via Fauna](#) est porté par la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie depuis le 1er septembre 2017. A l'origine le périmètre d'action du projet correspond aux 8 départements de l'ancienne région administrative Midi-Pyrénées. Il s'inscrit dans le cadre de l'Appel à Projets régional pour l'amélioration, la valorisation et la diffusion de la connaissance sur la biodiversité en Midi-Pyrénées.

Ainsi, Via Fauna vise à mieux comprendre les interactions entre les Infrastructures Linéaires de Transport (ILT) existantes en Midi-Pyrénées et les continuités écologiques de la faune terrestre afin de participer à l'identification et à la prise en compte des continuités écologiques auprès des gestionnaires d'infrastructures de transport et des collectivités territoriales.



Entre 2017 et 2020, l'enjeu était de développer et de tester des outils et des méthodologies visant à améliorer les connaissances en matière d'impact des ILT sur la faune sauvage. Via Fauna propose donc des méthodes et des outils applicables à grande échelle ou à des problématiques particulières. Nombre d'entre eux font appel aux technologies de l'information et à la dématérialisation des procédés, afin de simplifier la collecte et le traitement des données de terrain. Disponibles auprès de la FRCO, ils peuvent être mis à la disposition des Fédérations, des gestionnaires d'infrastructures, des porteurs de projets et des collectivités locales pour leur permettre d'identifier les secteurs à enjeux sur leurs réseaux et leurs territoires afin de les prendre en compte dans leurs projets.

3. OBJET DE LA REUNION PLENIERE DU 25 JUIN 2020

La 3^{ème} réunion plénière du projet a eu lieu le mercredi 25 juin 2020. L'objectif était de rendre compte de l'ensemble des travaux réalisés à ce jour par la FRC Occitanie et par ses partenaires techniques, et de présenter les actions à venir dans le cadre du second volet du projet.

zoom Réunion Via Fauna - Écran partagé avec le mode d'affichage prestataire Télécharger (3 fichiers)

Via Fauna Réunion plénière

Connaissances sur les interactions entre les ILT existantes et les continuités écologiques terrestres

Le 25 juin 2020, à Toulouse

L'Europe s'engage OFB Fédération Nationale des Chasseurs

Messages de discussion

- Jessica SIMOES 01:05:13 Bonjour, Jessica Simoes, chargée de mission développement au PETR Pays des Nestes
- fdc81 01:05:20 à la FDC81, nous sommes en compagnie du CPIE 81
- Lea Pradines (PETR Pays des Nestes) 01:06:37 Bonjour, Léa Pradines, Animatrice de la charte forestière du Pays des Nestes (65) au PETR du Pays des Nestes.
- Emmanuelle SUBSOL 01:06:44 Bonjour à tous, Emmanuelle SUBSOL, chef de projet SCoT du Carmausin du Ségala, du Causse et du Cordais dans le Tarn
- Mathilde LOSEGO 01:07:00 Bonjour, je suis Mathilde LOSEGO

Près de 150 structures ([liste fournie en annexe](#)) et 350 personnes ont été conviées à cette visioconférence. 72 connexions ont été enregistrées au cours de la réunion pour un nombre de participants estimé à environ 80 personnes. L'intégralité de la réunion ainsi que les échanges tchats sont visionnables sur la plateforme dédiée : [visionner la conférence et les échanges](#) (mot de passe : **1Y.1&0=**).

Une introduction est assurée par Madame Karine SAINT-HILAIRE (directrice de la FRCO), par Madame Maylis ALISON (chargée de mission « appui aux acteurs de la biodiversité » à la Région Occitanie) et par Messieurs Louis-Gérard D'ESCRIVENNE et Stéphane LEFEBVRE de la Direction Régionale de l'Office Français de la Biodiversité d'Occitanie.

Il est ensuite rappelé que les objectifs du projet s'orientent vers l'élaboration de méthodes et d'outils visant à améliorer les connaissances quant aux déplacements de

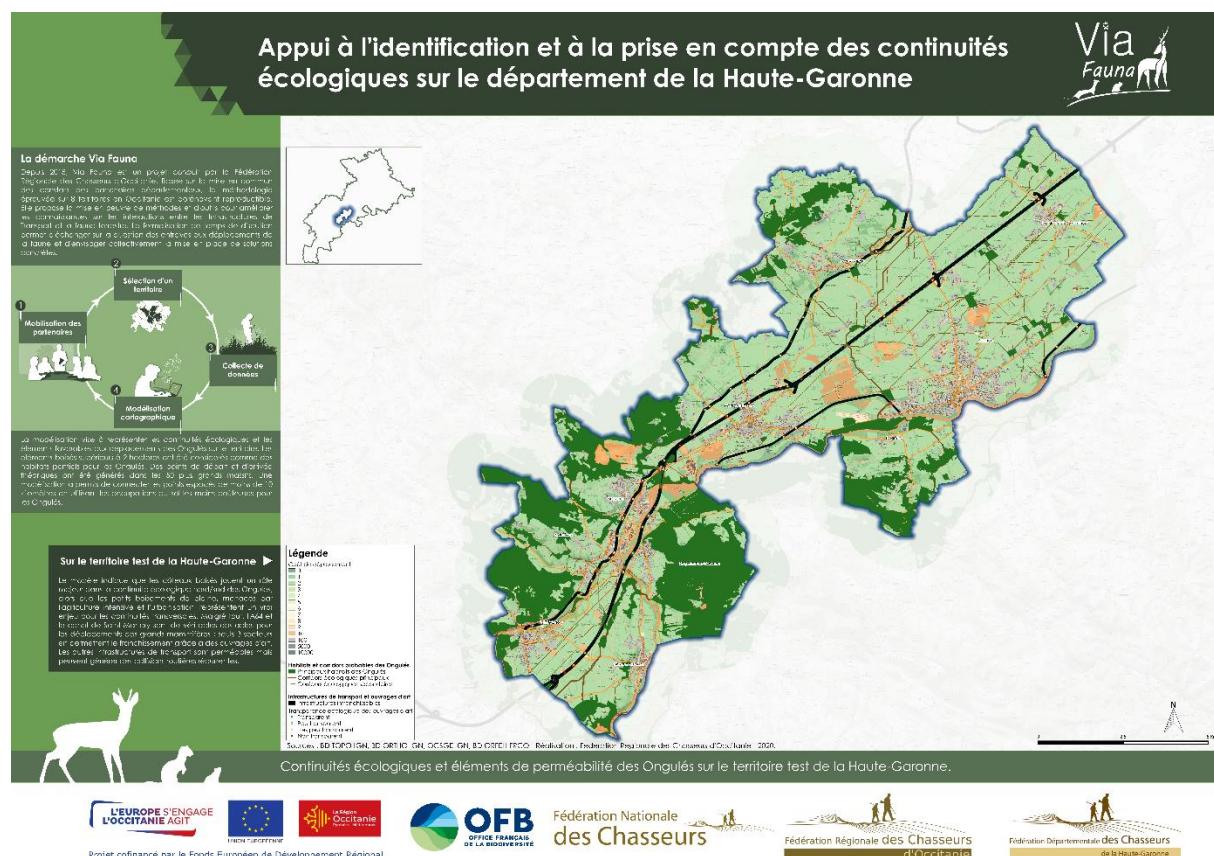
la faune sauvage dans un paysage présentant des infrastructures linéaires de transport, à identifier des secteurs perméables et des ruptures de continuités écologiques ainsi que d'identifier les principales zones à risque de mortalité de la faune. Via Fauna souhaite s'inscrire dans une démarche partenariale, multi-acteurs afin de préconiser et de tester des mesures d'amélioration des conditions locales. Le premier volet du projet s'est achevé en février 2020 et le second volet est en cours depuis le 1^{er} mars 2020 jusqu'au 31 décembre 2021.

4. PRESENTATION DES RESULTATS DU VOLET N°1

4.1. ELABORATION D'UNE METHODE DE MODELISATION DES CONTINUITES ECOLOGIQUES AU REGARD DES INFRASTRUCTURES LINEAIRES DE TRANSPORT

4.1.1. PRINCIPE, AVANTAGES ET LIMITES

La parole est donnée à Mademoiselle Anaïs SENTENAC (chargée de mission à la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie).



Il est présenté que la FRCO a développé un algorithme avec l'appui du CEREMA Sud-Ouest permettant d'identifier les successions d'occupation du sol les plus favorables aux déplacements de la faune terrestre au regard des infrastructures présentes, à l'échelle de 8 territoires tests en Midi-Pyrénées (87 communes). Cette approche

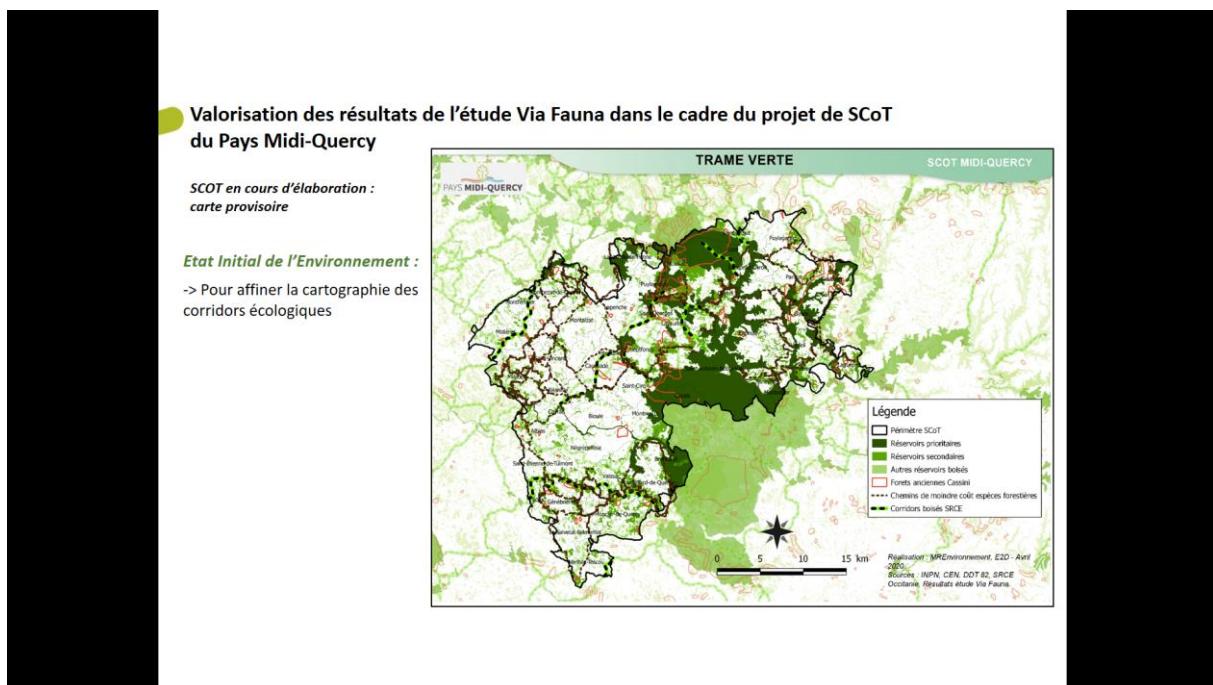
probabiliste concerne 2 espèces fictives (Ongulés et Mustélidés). L'espèce fictive Amphibiens n'a pas pu être développée dans ce volet.

La méthodologie employée suppose la création d'une carte d'occupation du sol précise et une bonne connaissance des caractéristiques des ILT et de l'écologie des espèces. Les bases de données utilisées pour la création de cette carte sont l'OCSGE de l'IGN de 2015, ainsi que la BD TOPO v2.2, le RPGA de 2017 et l'OSO du CESBIO de 2017. Cette carte est convertie en carte de friction d'une résolution spatiale de 5 mètres.

Si cet outil se révèle être un bon moyen d'aide à la décision auprès des collectivités locales, des gestionnaires et des aménageurs car il permet rapidement et à moindre coût d'identifier les éléments à enjeux sur un territoire (secteurs de perméabilité à conserver vs secteurs d'entrave à restaurer), il dépend toutefois fortement de la qualité de la donnée de base et de sa mise à jour. Il est ainsi précisé que les résultats produits par le modèle ont pour unique vocation à alimenter la réflexion et à compléter les données et éléments issues d'autres sources.

4.1.2. PAROLES D'ACTEURS : PARTICIPATION A LA DEFINITION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DU SCOT DU PAYS MIDI-QUERCY EN COURS D'ELABORATION

La parole est donnée à Mesdames Bertille DANIEL (chargée de mission au PETR du Pays Midi-Quercy) et Mathilde REDON (chargée de mission au bureau d'études MREnvironnement).



Madame Bertille DANIEL rappelle l'état d'avancement du SCOT et les enjeux propres au territoire (territoire partagé par l'A20 avec absence de passages à faune et nécessité de maintenir les échanges fauniques est-ouest). Elle rappelle le partenariat

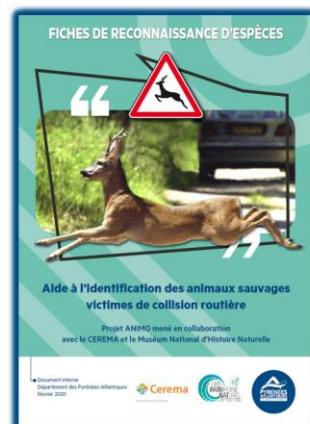
conclu entre le PETR du Pays Midi-Quercy et la FRCO pour profiter de la méthodologie de modélisation développée dans le cadre de Via Fauna.

Madame Mathilde REDON précise que les travaux de modélisation réalisés ont permis d'affiner la cartographie des corridors écologiques du projet de Trame Verte du PETR dans l'Etat Initial de l'Environnement (EIE). Une hybridation des méthodologies développées par la FRCO et par MRenvironnement a permis de proposer une liste des principaux habitats potentiels de la grande faune au PETR. La modélisation a permis d'améliorer l'analyse des obstacles aux continuités écologiques et de la perméabilité du territoire pour la faune terrestre dans l'EIE. Le résultat a mis en évidence la fragmentation écologique engendrée par l'autoroute A20 sur l'ouest du territoire ainsi que le rôle fonctionnel de 22 ouvrages non-dédiés sur les continuités écologiques du territoire.

Ces compléments d'informations ont été repris dans la cartographie de la Trame Verte et Bleue du projet de PADD, afin de proposer des objectifs visant la restauration de la perméabilité écologique est/ouest du territoire. Il a ainsi été proposé de limiter l'urbanisation à proximité de 5 ouvrages prioritaires mis en évidence afin de maintenir les continuités écologiques. Il est précisé que des réflexions sont en cours pour intégrer dans le DOO des recommandations pour favoriser la mise en transparence de ces ouvrages.

4.1.3. PAROLES D'ACTEURS : PROJET ANIMO, POUR LA PREVENTION DES COLLISIONS ENTRE LA FAUNE SAUVAGE ET LES VEHICULES SUR LE DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES

La parole est donnée à Madame Céline DELACROIX (chargée de mission au Service des Routes du Conseil Départemental 64).



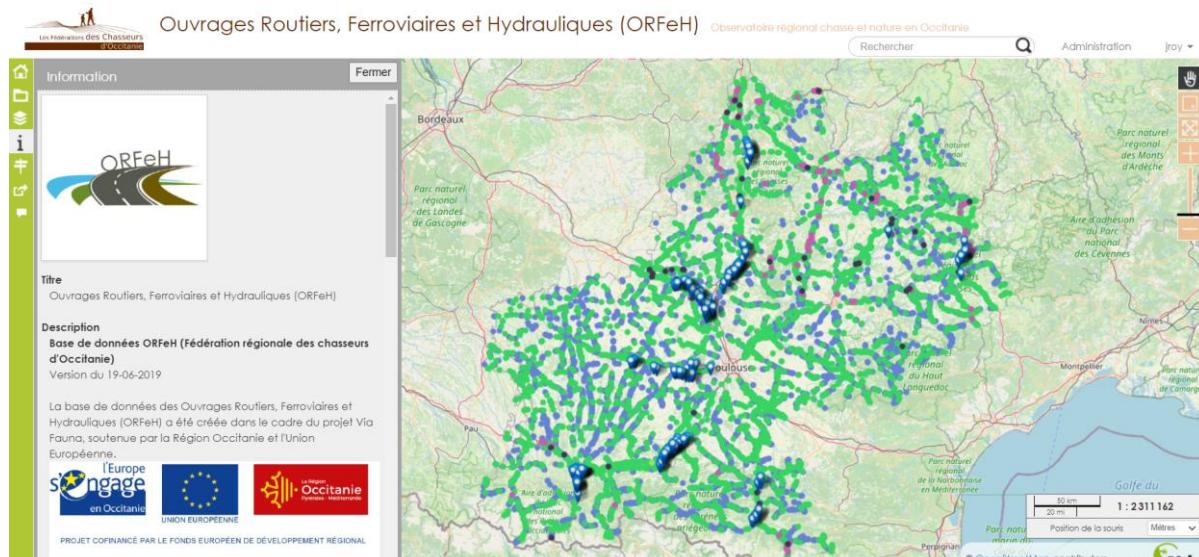
Le projet ANIMO est porté par le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques (région Nouvelle Aquitaine). Les objectifs du projet sont analogues à ceux poursuivis dans Via Fauna. Ils consistent à améliorer la connaissance des « points noirs » de collisions sur le département, à évaluer la perméabilité écologique du réseau routier, à proposer des signalisations et des aménagements visant à réduire les risques de collisions en développant des solutions innovantes et à sensibiliser les acteurs impliqués dans les transports et la voirie ainsi que le grand public. Ce projet bénéficie de l'appui méthodologique du Cerema sud-ouest en ce qui concerne le relevé des cadavres d'animaux sur le réseau et la sensibilisation des équipes techniques à la collecte de données. Les données sont transmises au Muséum National d'Histoire Naturel pour traitement statistiques.

Une collaboration a été engagée avec la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie afin de cibler les zones et ouvrages à enjeux pour trois groupes d'espèces cibles : Ongulés, Mustélidés et Blaireau européen. L'application de la méthodologie Via Fauna de modélisation des continuités écologiques de la faune sauvage est donc en cours sur les 5 Unités Territoriales que compte le territoire des Pyrénées-Atlantiques. La carte d'occupation du sol réalisée par la FRCO se base sur des données autres que celles utilisées en Midi-Pyrénées. Les tout premiers résultats permettent de mettre en évidence des secteurs où les interactions entre le réseau départemental et les continuités écologiques sont plus intenses que sur le reste du département. Une approche du risque visant notamment à croiser ces résultats avec le trafic routier sur le réseau devrait permettre d'affiner et de prioriser les secteurs à enjeux.

4.2. CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DES OUVRAGES ROUTIERS, FERROVIAIRES ET HYDRAULIQUES

4.2.1. PRINCIPE, AVANTAGES ET LIMITES

La parole est donnée à Mademoiselle Anaïs SENTENAC (chargée de mission à la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie).



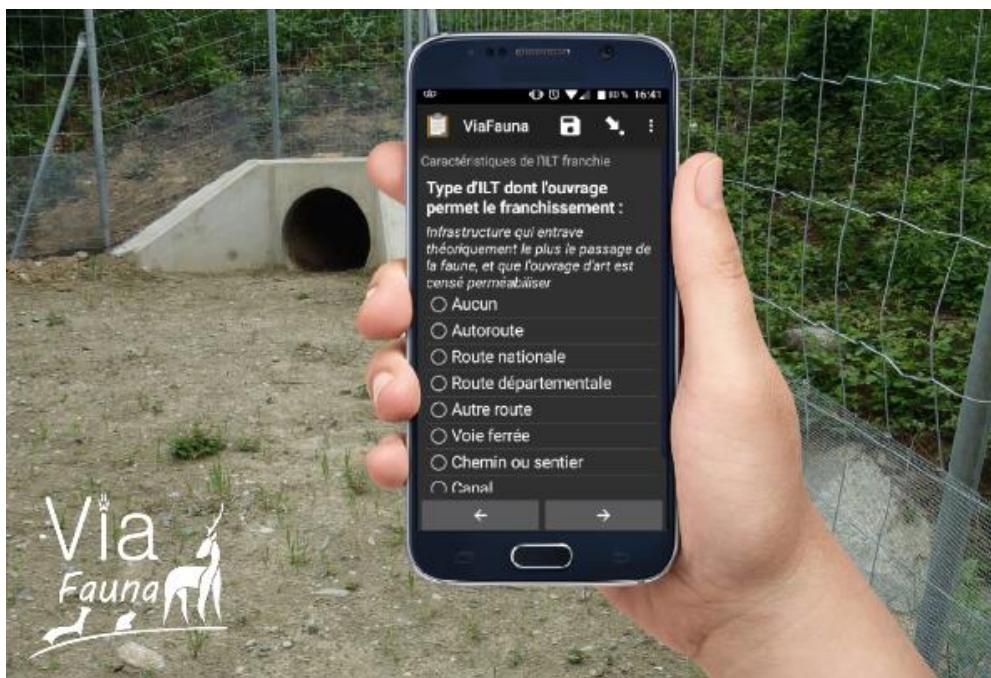
Il est rappelé qu'une action du projet Via Fauna visait à dresser le bilan des données existantes au sein des réseaux de partenaires. Les données concernant les ouvrages d'art non-dédiés au passage de la faune sont vite apparues comme intéressantes dans la mesure où ces éléments participent à la transparence écologique des ILT. Toutefois, la diversité des données et des modes de saisies des données au sein des bases de données des partenaires ne permettait pas une intégration à la méthodologie de modélisation. Il a été fait le choix de concevoir une base de données ex-nihilo afin de gagner en exhaustivité et en homogénéité.

Plus de 6 mois de travail ont permis de générer une base de données des Ouvrages Routiers, Ferroviaires et Hydrauliques à large échelle. Cette base de données régionale, quasi-exhaustive et homogène peut être intégrée à la carte d'occupation du sol pour la modélisation. Elle est obtenue sur la base de la BD TOPO IGN v2.2 et d'une méthode de traitement permettant d'obtenir une « carte d'identité » de chaque ouvrage.

Souffrant d'un taux d'erreur d'environ 1% ayant un impact sur le résultat des modélisations, la FRCO a développé une méthodologie pour compléter ou corriger les informations d'ORFeH. La localisation GPS de chaque ouvrage ainsi qu'un formulaire dématérialisé permettent à des opérateurs de terrain de renseigner les caractéristiques propres à chaque ouvrage. Ces informations permettent de déterminer la probabilité d'utilisation par la faune et d'intégrer ces données au modèle.

4.2.2. PAROLES D'ACTEURS : ETUDE DES OUVRAGES D'ART VISANT LA SECURISATION DU RESEAU FERRE POUR LE COMPTE DE SNCF RESEAUX

La parole est donnée à Monsieur Jean-François CAUSSE (technicien de la Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn-et-Garonne).



Le contexte de l'étude concerne le souhait de sécurisation du réseau ferroviaire par SNCF Réseau en région Occitanie. Plusieurs Fédérations Départementales, dont celles du Tarn-et-Garonne, ont été sollicitées en tant qu'experts dans le cadre d'un partenariat national décliné localement.

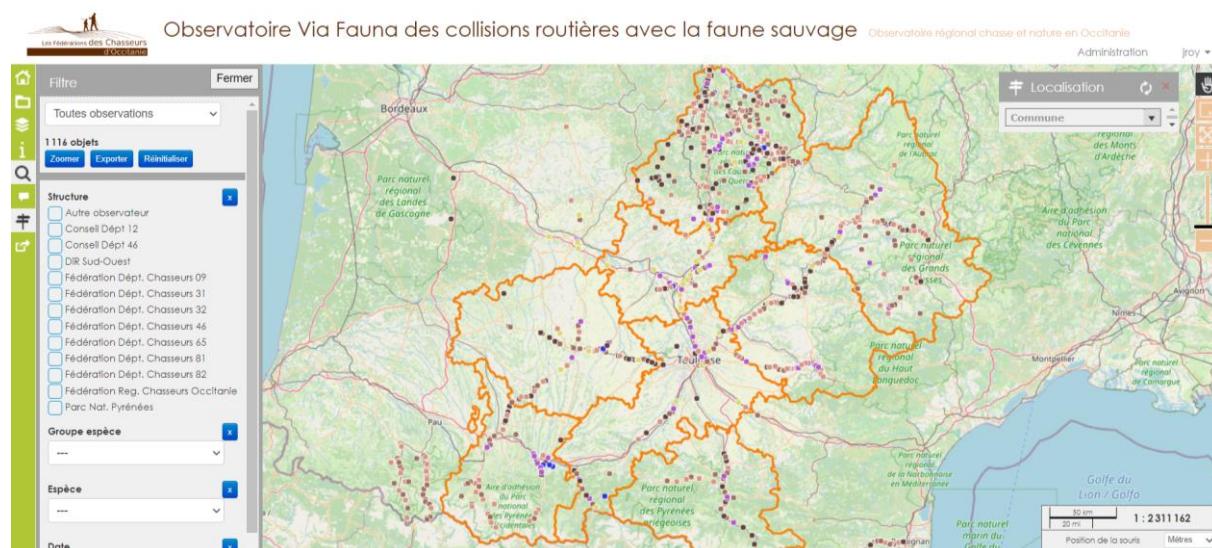
Dans le Tarn-et-Garonne, les travaux ont consisté à recenser les caractéristiques des ouvrages présents sur le réseau ferroviaire de 5 communes sélectionnées par SNCF Réseau et son bureau d'études, Terroïko. La base de données ORFeH a permis d'identifier et de localiser les ouvrages à expertiser, puis d'en connaître les principales caractéristiques (par approche prédictive). Le volet de terrain a été effectué à l'aide de l'outil de saisie dématérialisé opérable sur smartphones et tablettes, fourni par la FRCO. Des informations structurelles, comme la hauteur, la largeur, la profondeur de l'ouvrages sont collectées, ainsi que des données écologiques comme l'utilisation par la faune (présence de traces) ou la présence d'éléments favorables à la présence de faune (haies, cours d'eau, etc.). Les données sont envoyées sur un serveur dédié et sont automatiquement traitées pour déterminer le niveau d'utilisation probable par la faune et mettre à jour la BD ORFeH. Une interface Web-SIG permet de visualiser les ouvrages expertisés et de dresser une carte d'identité de chaque ouvrage.

Enfin, une réunion avec le partenaire et son bureau d'étude a permis d'envisager des mesures de sécurisation et de mise en transparence du réseau sur les secteurs identifiés.

4.3. ELABORATION D'UN PROTOCOLE DE RELEVÉ DE LA MORTALITÉ ROUTIÈRE DE FAUNE

4.3.1. PRINCIPE, AVANTAGES ET LIMITES

La parole est donnée à Mademoiselle Anaïs SENTENAC (chargée de mission à la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie).



Il est rappelé les limites et les difficultés méthodologiques liées à la mise en place d'un suivi de la mortalité de faune (pression d'observation, prédateur des cadavres, mobilisation des collecteurs de données, etc.). Plusieurs approches sont envisageables : soit collecter un grand nombre de données de manière opportuniste, au risque d'obtenir un fort biais d'observation, soit collecter des données protocolées au risque de disposer de peu de données.

Le projet Via Fauna s'est orienté vers la mise en place d'une approche protocolée à proposer aux gestionnaires de réseaux et aux techniciens fédéraux. L'objectif était de préciser les secteurs sujets aux collisions routières sur des tronçons identifiés comme potentiellement problématiques par la modélisation. Appliquée à hauteur d'une fois par semaine par les équipes des Conseils Départementaux et/ou des Fédérations les données ont été saisies grâce à un formulaire dématérialisé opérable sur smartphones et tablettes. Certaines structures ont souhaité mettre en place un suivi opportuniste et des conventions de partage de données permettent de bénéficier du résultat de leurs prospection, l'ensemble étant centralisé au sein d'un web-SIG régional uniquement accessible pour les partenaires du projet.

Il est rappelé que des difficultés internes aux structures rendent difficile la mise en place effective de ce type de suivi et que le besoin d'animation est constant pour mobiliser les techniciens en charge du relevé de mortalité. Une action spécifique sera dédiée à cette animation dans le cadre du second volet.

4.3.2. PAROLES D'ACTEURS : EXEMPLE D'INTEGRATION DU PROTOCOLE DE SUIVI DE MORTALITE VIA FAUNA DANS LES PROCEDURES EXISTANTES

La parole est donnée à Madame Aurélie MENAGER (chargée de mission Service des Routes du Conseil Départemental de l'Aveyron).



La Conseil Départemental de l'Aveyron s'est rapidement impliqué dans le projet Via Fauna, notamment en ce qui concerne la fourniture de données et la mise en place d'un suivi de mortalité. L'enjeu consistait à utiliser les outils existants au sein de la direction des routes, et notamment les mains courantes dématérialisées. Ainsi, le CD12 a intégré le formulaire de saisie Via Fauna au sein de sa main courante sur tablettes.

Le CD12 a effectué le choix d'un tronçon de la subdivision Centre parmi ceux proposés par la FRCO. Ce choix résulte de la disponibilité des patrouilleurs. Le relevé est en cours depuis juillet 2019. La mise en place de ce suivi nécessite la mobilisation de divers corps de métier (techniciens, coordinateurs, agents) et permet d'intégrer des collègues au fur et à mesure que la démarche prend de l'ampleur. Ainsi, plusieurs agents d'autres subdivisions ont souhaité mettre ce suivi en place sur leur secteur. De plus, l'animation de la FRCO (réunion et livret) a permis de renforcer la sensibilité déjà existante au sein des équipes techniques.

Le CD12 souhaite aujourd'hui bénéficier d'une aide à la prise en main de la BD ORFeH pour ses besoins propres (lien avec bureau SIG, réfection d'ouvrages d'art, valeur écologique des ouvrages) ainsi que voir se mettre en place des déclinaisons opérationnelles sur le département.

5. PRÉSENTATION DU VOLET N°2 DU PROJET VIA FAUNA (2020-2021)

La parole est donnée à Monsieur Johan ROY (chargé de mission à la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie).

Le second volet du projet Via Fauna se veut être la poursuite des actions conduites dans le cadre du premier tout en insistant sur le test, voire la déclinaison opérationnelle, d'actions innovantes pour tenter de limiter la fragmentation des continuités écologiques par les ILT.

Trois objectifs et six actions ont été définis.

5.1. OBJECTIF N°1 : ENCOURAGER LES PRATIQUES FAVORABLES

Le premier objectif consiste à encourager la mise en place de pratiques favorisant le maintien des continuités écologiques. Il propose deux actions réalisées par les Fédérations Départementales appuyées de leurs partenaires départementaux (gestionnaires d'ILT, collectivités, autres partenaires techniques).

5.1.1. ACTION 1-A : ANIMATION AUPRES DES PARTENAIRES ET DES ELUS LOCAUX

- **DESCRIPTION DE L'ACTION**

La première action consiste à animer la démarche Via Fauna auprès des partenaires techniques du projet et des élus locaux. Il s'agira par exemple de renforcer la formation et l'appui auprès des équipes techniques des gestionnaires d'ILT pour la prise en main des formulaires de saisie de données, de restituer les résultats de la première année de suivi auprès des équipes de partenaires, de mobiliser les adhérents locaux ou les techniciens des routes pour vérifier les résultats de la modélisation sur les territoires tests, de restituer de les résultats la modélisation aux collectivités et mettre en évidence les points de friction entre les projets d'aménagement du territoire et les corridors écologiques identifiés.

- **CALENDRIER DE L'ACTION**

Des réunions seront organisées par les Fédérations Départementales **entre juillet et aout 2020** pour :

- Soumettre les résultats de la modélisation des territoires tests aux adhérents territoriaux et/ou aux techniciens des routes.
- Analyser les points de friction entre les corridors écologiques identifiés et les projets de planification (documents d'urbanisme)
- Préparer une réunion de restitution des résultats auprès des partenaires techniques et des collectivités locales des territoires tests (mairies, communautés de communes, SCOT, etc.).

Puis **entre septembre et décembre 2020** :

- Conduite d'une réunion de restitution des résultats auprès des partenaires techniques et des collectivités locales des territoires tests.
- Recherche de territoires de projets souhaitant bénéficier de la démarche Via Fauna.

Puis **jusqu'à décembre 2021** :

- Animation de réunions et de formations des équipes techniques des structures partenaires et des collectivités locales.

5.1.2. ACTION 1-B : DEPLOIEMENT D'ACTIONS DEPARTEMENTALES

- **DESCRIPTION DE L'ACTION**

La seconde action consiste à tester et/ou déployer des actions départementales innovantes sur les territoires tests ou sur de nouveaux territoires choisis collégialement.

Il s'agira par exemple d'identifier un ou plusieurs territoires disposant d'une problématique particulière et de sélectionner une action à mettre en œuvre entre 2020 et 2021.

Ces actions peuvent être techniques ou relever de l'animation, du moment qu'elles participent à la prise en compte et à l'amélioration des continuités écologiques vis-à-vis des ILT existantes.

Ces actions seront proposées par les Fédérations à leurs partenaires départementaux lors du premier Atelier Départemental. Quelques exemples d'actions possibles :

- Déploiement de la modélisation à l'échelle d'un département et restitution auprès des collectivités territoriales et des gestionnaires d'ILT.
- Animation d'un réseau de collecte de données visant le renforcement du suivi de mortalité.
- Déploiement des relevés de terrain sur les ouvrages d'art du réseau autoroutier et de canaux visant la mise à jour de la BD ORFeH.
- Tests de sécurisation des voies pour les usagers et pour la faune sauvage (poses de piquets réflecteurs, pose de signalisation innovantes, etc.).
- Mise en transparence écologique d'ILT fragmentantes ou d'ouvrages d'art non-dédiés à la faune sauvage.
- Etc.

• **CALENDRIER DE L'ACTION**

Des réunions seront organisées par les Fédérations Départementales **entre juillet et aout 2020** pour :

- Organiser un Atelier Départemental pour définir avec les partenaires le ou les territoires sur lesquels s'investir entre juillet 2020 et décembre 2021.
- Définir avec les partenaires la ou les actions sur lesquelles s'investir entre juillet 2020 et décembre 2021.

Puis **entre septembre et décembre 2020** :

- Lancement de la ou des actions choisies (élaboration de protocoles, établissement de devis, achat de matériel, pose, etc.)

Puis **jusqu'à décembre 2021** :

- Animation de la ou des actions choisies.

5.2. OBJECTIF N°2 : ENGAGER DES DEMARCHES EXPLORATOIRES

Le second objectif consiste à approfondir les actions d'amélioration des connaissances conduites par la FRCO dans le cadre du volet n°1. Ces actions seront mises en place par la FRCO avec l'appui de ses relais départementaux et de ses partenaires scientifiques.

5.2.1. ACTION 2-A : POURSUITE DE L'EVALUATION DE LA PERMEABILITE ECOLOGIQUE DES OUVRAGES D'ART NON-DEDIES

- DESCRIPTION DE L'ACTION

L'action consiste à conduire une évaluation scientifique de la perméabilité écologique des ouvrages d'art non-dédiés à la faune sauvage, dans la lignée du suivi préliminaire réalisé par la FRCO en 2019. Il s'agira dans un premier temps de se rapprocher d'un organisme scientifique afin d'élaborer un protocole de suivi, d'acquérir et d'installer le matériel nécessaire à la conduite de l'étude, puis de s'entourer des compétences nécessaires pour l'interprétation des résultats. L'objectif de l'action est de publier dans une revue scientifique.

- CALENDRIER DE L'ACTION

Des réunions seront organisées par les Fédérations Départementales **entre juillet et aout 2020** pour :

- Partenariat avec un ou plusieurs organismes de recherche (Cerema, INRAE, OFB, université...)
- Développement d'un protocole de suivi.
- Acquisition du matériel nécessaire.

Puis **entre septembre et décembre 2020** :

- Pose du matériel avec l'aide des Fédération Départementales concernées.

Puis **jusqu'à décembre 2021** :

- Accueil d'un stagiaire de Master 2 recherche.
- Analyse des résultats.
- Rédaction d'un article scientifique.

5.2.2. ACTION 2-B : ÉVALUATION DES COUTS ET DES BENEFICES DE LA PERMEABILISATION DES CORRIDORS ECOLOGIQUES

- **DESCRIPTION DE L'ACTION**

L'action consiste à tenter de développer une méthodologie permettant l'aide à la décision en matière de reconstitution de continuités écologiques, en tenant compte des critères écologiques, de conservation, économiques et humains. Pour ce faire, il sera question d'affecter une base commune d'évaluation, par exemple par la monétarisation des services rendus.

Dans l'hypothèse où une méthodologie sera effectivement développée, il sera question de proposer cette méthode à l'échelle d'un secteur jugé prioritaire

- **CALENDRIER DE L'ACTION**

Des réunions seront organisées par les Fédérations Départementales **entre septembre et décembre 2020** pour :

- Partenariat avec un ou plusieurs organismes de recherche (Cerema, INRAE, OFB, université...)

Puis **entre mars et septembre 2021** :

- Accueil d'un stagiaire de Master 2 recherche.
- Développement d'un protocole.
- Test sur un territoire prioritaire.

5.3. OBJECTIF N°3 : ACTIONS DE COMMUNICATION

Le troisième objectif concerne la communication liée au projet. Il s'agit principalement de pérenniser les modes d'information à délivrer auprès du grand public et des publics cibles, ainsi que de faire connaître la démarche au niveau régional et national. Cet objectif sera essentiellement mis en place par la FRCO avec l'appui des Fédérations Départementales et des partenaires techniques et scientifiques.

5.3.1. ACTION 3-A : MAINTIEN UNE DIFFUSION CONTINUE AUPRES DE PUBLICS CIBLES ET DU GRAND PUBLIC

- **DESCRIPTION DE L'ACTION**

L'action consistera à maintenir l'information du public et des équipes techniques des gestionnaires d'ILT et collectivités territoriales par les moyens traditionnels (Facebook, site internet, newsletter, prospectus, réunions, etc.).



- CALENDRIER DE L'ACTION

A partir de juillet 2020.

5.3.1. ACTION 3-B : FAIRE CONNAITRE LA DEMARCHE A L'ECHELLE DE LA REGION OCCITANIE AINSI QU'A L'ECHELLE NATIONALE

- DESCRIPTION DE L'ACTION

L'action consistera à proposer d'étendre la démarche aux départements de la région Occitanie qui souhaitent mettre en place le diagnostic des continuités écologiques avec la participation de leurs partenaires départementaux. Il s'agira notamment de développer une information spécifiquement destinée à ces Fédérations. Il s'agira également de communiquer à l'échelle nationale pour rendre compte de la démarche et des résultats obtenus en Occitanie, par l'intermédiaire de livrables diffusés à travers des réseaux nationaux et de participation à des colloques.

- CALENDRIER DE L'ACTION

A partir de septembre 2020.



6. RESSOURCES UTILES

- Page Internet et centre de ressources du projet sur le site de la FRC Occitanie : [consulter le site et le centre de ressources.](#)
- Page Facebook du projet Via Fauna : [consulter la page.](#)
- Enregistrement de la visioconférence de la restitution du projet Via Fauna (le 25/06/2020) : [visionner la conférence](#) (mot de passe : **1Y.1^&0=**)

7. ANNEXE

Structures conviées à participer à la réunion plénière du 25/06/2020

Agence Régionale de la Biodiversité	Direction Départementale des Territoires 31	PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne
Association des Lieutenants de Louveterie 32	Direction Départementale des Territoires 65	PETR Garonne Quercy Gascogne
Association des Lieutenants de Louveterie de Haute-Garonne	Direction Départementale des Territoires de Tarn-et-Garonne	PETR Grand Quercy
Association des maires d'Ariège	Direction Interdépartementale des Routes du Massif Central	PETR pays de Cocagne
Association des Maires et des Elus Locaux du Tarn	Direction Interdépartementale des Routes du Sud-Ouest	PETR Tolosan
Association des Naturalistes d'Ariège	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie	PLUi valant SCOT des vallées d'Aure et du Louron
Association des Piégeurs Agrées 65	DIRSO/District Ouest	PNR AUBRAC
Association Joseph Artigues des Piégeurs Agréés de l'Ariège	Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne	PNR CAUSSES DU QUERCY
Association Régionale des Lieutenants de Louveterie	Fédération Départementale des Chasseurs de l'Ariège	PNR GRANDS CAUSSES
aua/T	Fédération Départementale des Chasseurs de l'Aveyron	PNR HAUT LANGUEDOC
Autoroutes du Sud de la France - Vinci Autoroutes	Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Pyrénées	PNR PYRENEES ARIEGEOISES
Bureau d'étude BIOTOPE	Fédération Départementale des Chasseurs du Gers	Région Occitanie
CA Castres-Mazamet	Fédération Départementale des Chasseurs du Lot	Réseau 31
CA du Grand Cahors	Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn	SARL Cabinet X-AEQUO
CA du Sicoval	Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn-et-Garonne	SCoT Carmausin, Ségala, Causse et Cordais
CA Gaillac-Graulhet	Fédération Départementales des Chasseurs de l'Aude	SCoT de Cahors et du Sud du Lot
CA Grand Albigeois	Fédération Départementales des Chasseurs du Gard	SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine
CA Grand Auch Coeur de Gascogne	Fédération Régionale des Chasseurs Auvergne-Rhône-Alpes	SCoT de la Haute Bigorre
CA Grand Montauban	France Nature Environnement 82	SCoT de l'Agglomération de Montauban
CA Le Muretain Agglo	INRAe - CEFS	SCoT des Deux-Rives
CA Pays Foix-Varilhes	Ligue pour la Protection des Oiseaux du Lot	SCoT du Grand Albigeois
CA Rodez agglomération	Mairie de Fontanes de Causse	SCoT du Lauragais
CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées	MREnvironnement	SCoT du Pays du Sud Toulousain
CAUE 82	Nature en Occitanie	SCoT Pays de Figeac du Ségala au Lot-Célé
CAUVALDOR	Office Français de la Biodiversité - Occitanie	SCoT Causses et Vallée de la Dordogne
CC du Grand FiGEAC	Office National des Forêts	SCoT Centre Ouest Aveyron
CC QRGA	Parc National des Pyrénées	SCoT Comminges Pyrénées
CC QVA-QC	Parc Naturel Régional des Causses du Quercy	SCoT d'Autan et de Cocagne
Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement	Parc Naturel Régional des Grands Causses	SCoT de Gascogne
CERF - Centre d'Etude de recherche et de formation (CERF)	Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises	SCoT de la Vallée de l'Ariège
CNPF 82	Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc	SCoT du Nord Toulousain
Communauté de Communes Montagne Noire	PETR du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves	SCoT du Parc Naturel Régional des Grands Causses
Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne	PETR Hautes Terres d'Oc	SCoT du Pays Bourian

Conseil Départemental de la Haute-Garonne	PETR "Pays d'Armagnac"	ScoT du Pays Couserans
Conseil Départemental de l'Ariège	PETR "Pays du Val d'Adour"	SCoT du Pays de Nay
Conseil Départemental de l'Aveyron	PETR "Pays Portes de Gascogne"	SCOT du Pays du Val d'Adour
Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées	PETR Centre Ouest Aveyron	SCoT du Vaurais
Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques	PETR Cœur de Bigorre	SCoT Hautes Terres d'Oc
Conseil Départemental du Gers	PETR Comminges Pyrénées	SCOT pays Adour Chalosse Tursan
Conseil Départemental du Lot	PETR de l'Albigeois et des Bastides	SCoT Pays Midi Quercy
Conseil Départemental du Tarn	PETR de l'Ariège	SCOT Piémont du Pays des Nestes
Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne	PETR des Coteaux	SCOT Vignoble Gaillacois Bastides et Val Dadou
Conservatoire Botanique National Pyrénées et Midi-Pyrénées	PETR du Haut Rouergue	Société Nationale des Chemins de Fer Réseaux
Conservatoire d'Espaces Naturels de Midi-Pyrénées	PETR du Lévézou	TerrOïko
CPIE 81	PETR du Pays d'Auch	Toulouse Métropole
CPIE Quercy Garonne	PETR du Pays des Nestes	Université Jean Jaurès
DDT82	PETR du Pays du Sud Toulousain	Université Paul Sabatier
Direction Départementale des Territoires 81	PETR du Pays Lauragais	Voies Navigables de France
Direction Départementale des Territoires 09	PETR du Pays Midi-Quercy	

8. COMMENT BENEFICIER D'UN APPUI DE LA FRCO ?

La Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie est disposée à vous apporter un appui méthodologique pour la mise en œuvre de vos études traitant de l'identification des continuités écologiques et de secteurs « points noirs ».

Des conventions peuvent être passées pour partager les méthodologies et les outils afin de vous permettre de mener à bien vos projets. N'hésitez pas à nous contacter :

Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie

17 avenue Jean Gonord - 31506 TOULOUSE

Tél. : 09 72 65 11 82 Fax : 09 72 55 25 29

Courriel : contact@frcoccitanie.fr

Page intentionnellement laissée vide



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional



Fédération Nationale des Chasseurs



Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie

17 avenue Jean Gonord, CS 85861, 31506 TOULOUSE Cedex 5

Tél. : 09.72.65.11.82 Fax : 09.72.55.25.29

Courriel : contact@frcoccitanie.fr